



FICHE DE POSTE

**RESPONSABLE DE LA SCOLARITÉ ET DE LA VIE ÉTUDIANTE
(H/F)**

A - ATTACHÉ

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

L'EPCC Pôle Supérieur d'enseignement artistique Aubervilliers – La Courneuve – Seine-Saint-Denis – Ile-de-France dit « Pôle Sup'93 » est un établissement de **1^{er} cycle d'enseignement supérieur** formant les musicien.nes-interprètes et enseignant.es d'aujourd'hui et de demain.

Il est accrédité par le Ministère en charge de la Culture pour délivrer :

- le Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM), au titre de cursus construit en partenariat avec l'Université Paris 8 permettant l'obtention conjointe du DNSPM et d'une Licence « Arts, mention musicologie » de l'Université;
- le Diplôme d'État de professeur de musique (DE), en formation initiale et en formation continue ; le Pôle Sup'93 est par ailleurs centre de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour le DE.

A ce titre, le Pôle Sup'93 noue des partenariats sur tout le territoire avec des structures telles que l'Académie Fratellini, l'Orchestre national d'Ile-de-France, les Archives nationales, l'IRCAM, la Philharmonie de Paris, le Festival de Saint-Denis, le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) et bien d'autres. Ces partenariats nourrissent, chaque année, les propositions artistiques faites aux étudiant.es au sein des cursus pour les mises en situations professionnelles : concerts symphoniques, de musique de chambre, de jazz, ciné-concerts, interventions dans les écoles, les collèges, les médiathèques, stages dans tous les conservatoires d'Ile-de-France, leur permettant, ainsi, de découvrir les multiples facettes de leurs futurs métiers.

Le Pôle Sup'93 est soutenu par le Ministère en charge de la Culture, les villes de La Courneuve et d'Aubervilliers, le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis et l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune.

Il est membre associé de la ComUE *Paris Lumières* et fait partie de l'*Association Nationale d'Etablissements d'Enseignement Supérieur de la Création / Arts de la Scène* (ANESCAS).

Il s'appuie sur les forces respectives du Conservatoire à Rayonnement Régional d'Aubervilliers-La Courneuve (CRR93) et du Conservatoire à Rayonnement Départemental d'Aulnay-sous-Bois (CRD Aulnay-sous-Bois) qui partagent, avec le Pôle, leurs locaux, leurs parcs instrumentaux et une partie de leurs équipes enseignantes.

Missions

Au sein du service « scolarité » et sous l'autorité de la direction de l'établissement, le responsable de la scolarité et de la vie étudiante (H/F), exerce les missions suivantes :

Coordonne et prend en charge les tâches transversales du service « Scolarité » :

- Encadre l'équipe de la scolarité et en assure les évaluations annuelles ;
- Organise et anime les réunions de scolarité ;
- Assure l'organisation et le suivi du Conseil pédagogique ;
- Coordonne les échanges pédagogiques avec Paris 8 ;
- Gère le planning et le rétro-planning, pilote l'organisation par le service « Scolarité » et contribue à l'organisation : 1° des rentrées universitaires ; 2° des concours d'entrée en FI et des examens d'entrée en FC ; 3° des examens de sortie de DNSPM & de DE ;
- Pilote la mise en ligne des documents sur l'Intranet du Pôle ;
- Organise les commissions (VAA, validation des diplômes) et établit les documents préparatoires et les PV propres à ces commissions ;
- Développe les outils de gestion de la scolarité (et notamment les solutions logicielles).

Accompagne la scolarité des étudiant.es FI et des stagiaires FC / Vie étudiante :

- Conseille les étudiant.es dans le choix de leur parcours d'études (au Pôle comme à l'université) et dans leur parcours post-diplôme au moyen de rendez-vous individuels réguliers ;
- Veille au bien-être des étudiant.es au sein du Pôle ;
- Développe des partenariats pour faciliter la vie étudiante (logement, accès à la culture...) ;
- Organise les élections de délégués de promotions, anime les réunions semestrielles et prépare les conseils d'administration et les conseils pédagogiques avec ces derniers ;
- Instruit les demandes d'absences et leurs justifications ;
- Veille à l'application, par les étudiant.es, des attendus du *Règlement des études* ; propose les éventuelles sanctions (avertissements) et organise le cas échéant les conseils de discipline ;
- Assure une veille sur les parcours des étudiant.es et des stagiaires, au Pôle Sup'93 et à l'université (absences, validations, reports, congés), analyse les bilans semestriels établis par les chargé.es de scolarité ;
- Instruit les cas de scolarité anormale ou problématique rapportés par les chargé.es de scolarité ou identifiés dans les bilans semestriels et prend, en lien avec la direction de l'établissement, les mesures nécessaires pour les résoudre ;
- Instruit et suit les demandes de reports ou de congés des étudiant.es/stagiaires et propose, le cas échéant, des aménagements de scolarité ;
- Assure les missions de référent.e « égalité » au sein du Pôle.

Contribue à la mise en œuvre et à l'évolution du projet pédagogique du Pôle Sup'93 et de ses relations partenariales :

- Contribue à la réflexion sur l'évolution des cursus, en adéquation avec les exigences de l'enseignement supérieur notamment en prenant part aux groupes de travail de l'Anescas ;
- Coordonne la mise à jour des fiches techniques des enseignements ;
- Participe à la mise en forme des maquettes de cursus et à la mise à jour du *Règlement des études* ;

- Instruit les procédures de transfert de dossier en collaboration avec les autres structures d'enseignement supérieur ;
- Coordonne la mise en œuvre des dispositifs de VAE et pilote l'instruction des VAE partielles ;
- Prend en charge l'organisation des dispositifs d'auto-évaluation des formations : conception des questionnaires, adressage, formalisation des résultats ;
- Rédige et analyse des documents statistiques annuels (relatifs au concours d'entrée, aux cohortes d'étudiant.es, aux diplômé.es, etc.), contribue à certaines enquêtes (ministère de la Culture, ministère de l'Enseignement supérieur, etc.) et à la constitution des dossiers d'accréditation ;
- Participe à la rédaction du rapport d'activités annuel du Pôle ;
- Assure la présidence de jurys en l'absence de la directrice ;
- Représente la direction du Pôle Sup'93 auprès de ses partenaires ou lors de la restitution de projets.

Conçoit et met en œuvre les programmes de mobilité à l'international des étudiant.es :

- Travaille à la conclusion d'accords bilatéraux Erasmus ;
- Accueille et informe les étudiant.es sur les procédures liées à la mobilité Erasmus + ;
- Accompagne les étudiant.es dans la constitution de leur dossier de candidature ;
- Assure le suivi des dossiers durant la mobilité ;
- Instruit les dossiers de candidature à la mobilité entrante ;
- Rédige et actualise les suppléments de diplômes ;
- Coordonne les actions de communication du Pôle Sup'93 à l'international.

Profil

- Etudes supérieures en musique et/ou administration de la musique ;
- Expérience professionnelle dans la conduite et l'administration de projets et/ou la coordination d'équipes ;
- Expérience souhaitée dans l'enseignement artistique.

Compétences techniques :

- Excellentes connaissances techniques musicales et pédagogiques, culture artistique large ;
- Maîtrise des textes réglementaires encadrant le DNSPM et le DE de professeur de musique ;
- Connaissance de l'environnement professionnel, des statuts et des métiers visés par ces diplômes ;
- Connaissance du fonctionnement du système universitaire, des enjeux et des exigences de l'enseignement supérieur musical, en France comme à l'étranger ;
- Maîtrise des outils informatiques (Word / Excel / Internet sous Windows ; l'utilisation de bases de données et/ou de logiciels de scolarité serait appréciée) ;
- Pratique souhaitée d'une ou plusieurs langues étrangères ;
- Capacité de rédaction, d'analyse et de synthèse de documents de différents types ;
- Sens du service public.

Compétences sociales :

- Excellent relationnel, sens du contact et bienveillance ;
- Qualité d'écoute et de dialogue ;
- Volonté de travailler en équipe ;
- Maîtrise de la conduite de réunion et de la gestion de projet collectif.

Compétences organisationnelles :

- Autonomie, dynamisme, réactivité ;
- Sens de l'organisation et de l'initiative ;
- Rigueur et méthode ;
- Capacité à hiérarchiser les priorités ;
- Adaptabilité à des situations nouvelles et polyvalence.

Conditions

- Poste de catégorie A de la filière administrative de la Fonction publique territoriale (grade d'attaché, cadre d'emplois des Attachés territoriaux), ouvert aux agents titulaires (par voie de mutation ou de détachement) ou non-titulaires (CDD de 3 ans renouvelable) ;
- Poste à temps plein (37,5 heures/semaine, avec 15 jours d'ARTT). Pic d'activité en début et fin de chaque semestre ; nécessité ponctuelle de se rendre disponible en soirée ou le week-end (jury, concert) ;
- Télétravail possible
- Adhésion au CNAS (Comité National d'Actions Sociales)
- Poste implanté à La Courneuve (93) (RER B Aubervilliers-La Courneuve, T1 Hôtel-de-Ville de La Courneuve), avec nécessité de se déplacer sur les autres sites d'activité du Pôle (Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois) et de ses partenaires (notamment l'Université Paris 8).
- Poste à pourvoir 1^{er} janvier 2023.